



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2018

RAPPORT DE GESTION

DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR
DES ENTREPRISES VALAISANNES



business
★ Valais



CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA

Pré-Fleuri 6, Case postale 286
CH - 1951 Sion
Tél. +41 27 327 35 50
Fax +41 27 327 35 51
www.ccf-valais.ch

IMPRESSUM

Rédaction CCF SA, Sion
Photographies omaire.ch / Lindaphotos
Graphic design Agence Meichtry, Sion
Impression Imprimerie Constantin SA, Sion
Parution Avril 2019

SOMMAIRE

- 04** MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06** MESSAGE DU DIRECTEUR
- 08** PRÉSENTATION DE CCF SA
- 13** MISSIONS DE CCF SA
- 14** FOCUS SUR STENHEIM SUISSE SA
- 18** RAPPORT D'ACTIVITÉS
- 28** TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
- 30** COMPTES
- 34** RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 36** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 37** COLLABORATEURS/TRICES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le CCF est le bras financier de la politique cantonale de soutien à l'économie. Il est une illustration en action d'un partenariat public-privé qui semble taillé adéquatément à la mesure de sa mission.

Pour lui appliquer un mot à la mode en matière de mobilité, le CCF a un caractère hybride. Ce caractère se retrouve sous divers traits et degrés dans son organisation et son fonctionnement.



Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA

Le CCF est organiquement une société privée. Société anonyme, il est doté d'un Conseil d'administration dont les membres sont presque exclusivement issus des milieux de la banque et de l'entreprise. Leur désignation ne répond à aucune logique politique. Elle vise uniquement à ce que les compétences rassemblées au sein du Conseil et l'indépendance de ses membres contribuent valablement à l'accomplissement des objectifs du CCF. Il est bon de rappeler que ces derniers ne se limitent pas à distribuer des aides financières mais aussi à évaluer leur pertinence, qu'elles soient directement attribuées par notre organisme ou non, comme c'est le cas dans le cadre de la NPR.

Société privée, gérée par un Conseil indépendant, le CCF s'appuie principalement sur des moyens mis à disposition par le canton, initialement sous forme de capital, mais aussi dans le cadre du contrat de prestations et des missions spécifiques qui lui sont confiées (par exemple, la gestion des fonds de soutien ou du tourisme). Une partie du capital du CCF provient aussi d'actionnaires privés, des banques notamment mais pas uniquement. Parmi ceux-ci, les actionnaires détenant des actions A méritent ici une mention particulière: ils n'attendent aucun retour, leur contribution s'apparentant à une forme de mécénat économique. S'agissant de la nature et de l'origine des moyens, il faut aussi mentionner que le CCF en produit lui-même via son activité. Un cycle vertueux: géré comme une

entreprise privée, notre organisme génère une plus-value qu'il utilise d'une part pour servir un dividende modéré mais régulier aux détenteurs d'actions B mais aussi et en bonne part, pour la remettre au service des entreprises valaisannes par le biais d'un renforcement de son fonds d'investissement.

Le caractère particulier du CCF se retrouve même au niveau de sa mission. Cette dernière, le développement global de l'économie, est d'intérêt général. Le CCF sert cet intérêt en favorisant la réalisation de projets d'entrepreneurs privés. Le paradoxe apparent se résout heureusement. Les entrepreneurs sont les acteurs essentiels et le CCF est là pour les sou-

tenir dans leurs projets et favoriser ainsi leur réussite. En ce sens, ils sont les bénéficiaires immédiats de son action. A bien y penser, cependant, le véritable objectif du CCF n'est pas la réussite individuelle de telle ou telle entreprise ou entrepreneur et, il faut le souhaiter leur enrichissement, mais d'apporter au travers de ceux-ci, une contribution à une vivification du tissu économique valaisan participant à maintenir dans le canton de bonnes conditions économiques.

Telle est la perspective dans laquelle le CCF inscrit son action lorsqu'il traite les dossiers qui lui sont soumis. Leur taille et signification varie beaucoup. Si les projets innovants et porteurs d'un potentiel important sont bien entendu une priorité, une économie vit et se régénère aussi dans la multitude d'initiatives de toute taille et de toute nature qui constitue sa base.

Chaque société a un besoin naturel de renouvellement au gré de l'avancée du temps et de l'évolution des besoins et des marchés. A ce parcours de l'entreprise correspondent des besoins financiers. Les sociétés y font face avec leur fonds propres ou du financement bancaire traditionnel. Parfois, un soutien supplémentaire est nécessaire ou utile pour franchir une étape, surmonter une difficulté.

C'est dans ce contexte que le CCF peut intervenir à leurs côtés. Là encore, la nature particulière du CCF présente un intérêt. Bien des entrepreneurs pourraient hésiter à solliciter une aide, avec l'exercice complet de transparence que cela suppose, directement d'une institution publique. L'obtenir d'une entité privée dont la structure et les méthodes sont familières facilite la décision de l'envoyer et, une fois le pas fait, les contacts et les échanges.

Il n'existe pas de solution idéale. On peut cependant considérer qu'en faisant le pari de la confier à un organisme indépendant comme le CCF, le canton, avec la collaboration active de l'économie privée, a mis en place une solution originale dans le domaine des aides financières.

Le Conseil d'administration et les collaborateurs du CCF s'efforcent année après année de la mettre en œuvre au bénéfice de l'économie valaisanne.

Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA



Le CCF est une illustration en action d'un partenariat public-privé qui semble taillé adéquatément à la mesure de sa mission.

MESSAGE DU DIRECTEUR

Un cap est franchi! La barre des Fr. 110 mios d'engagements pris par notre organisme via nos prêts directs, nos cautionnements cantonaux ou ceux de Cautionnement romand, ou encore notre activité de garanties de construction, a été dépassée, pour atteindre plus de Fr. 111.5 mios au 31.12.2018. Que de chemin parcouru ces dernières années, puisque, pour rappel, début 2012 par exemple, nos engagements globaux se montaient à Fr. 66.6 mios.



Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA

« A situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles »

Cette croissance de nos engagements, qui s'explique par une diversification de nos activités notamment dans le secteur du tourisme, a été rendue possible grâce à la flexibilité de notre entreprise, société privée indépendante des services de l'Etat, œuvrant en faveur de l'économie cantonale. Cette flexibilité est constamment nécessaire pour adapter nos règlements, nos angles d'approches, nos réflexions et nos processus de décisions, car au CCF, l'exception est quotidienne. Notre Conseil d'administration revoit ainsi chaque année, lors de sa séance stratégique annuelle, les lignes directrices de nos prises de décisions, afin de déterminer **un cadre bien défini à l'intérieur duquel souplesse et doigté restent cependant les maîtres mots.**

Au CCF, certes, il y a la lettre, mais il y a également l'esprit. Car en effet, nous traitons – hors garanties de construction – 200 demandes d'aides financières en moyenne par année. Celles-ci sortent régulièrement des standards de financement usuels et ratios classiques utilisés dans les circuits économiques traditionnels. Il n'est donc pas rare qu'une solution de financement « hybride » (mais saine) soit proposée, dans des situations complexes, solution ne pouvant être proposée qu'après une analyse détaillée et sur-mesure de chaque cas. **« Sur-mesure » ne doit cependant pas être confondu avec « sans mesure ».** Ainsi, bon nombre de demandes de financement déposées auprès de notre organisme ne peuvent aboutir. Si nos instances décisionnelles ont « plaisir » à dire oui, il est également de leur devoir de dire non, pour le bien des entrepreneurs dont le projet n'offre aucune perspective. Ceci étant précisé, relevons qu'en 2018, CCF SA aura accepté 115 demandes d'aides financières pour un total de financement direct et indirect accordé de Fr. 16.1 mios, alors que 1'083 garanties de construction auront été émises pour un total de Fr. 18.5 mios.

La nécessité de s'adapter et de proposer des solutions personnalisées implique une activité chronophage, non seulement lors de l'analyse de la demande, mais aussi pour le suivi des affaires en cours. A ce sujet, le nombre de bénéficiaires augmente chaque année, en même temps que les volumes d'engagements. Au 31.12.2018, nous enregistrons 223 dossiers ouverts (117 sociétés occupant plus de 3'000 ept) au bénéfice d'une aide cantonale et 145 sociétés au bénéfice d'un cautionnement de Cautionnement romand. L'activité de garanties de construction nécessite par ailleurs une analyse annuelle des comptes des 220 sociétés inscrites au registre des garanties.

« Retour vers le futur »

CCF SA reste en permanence à l'écoute des besoins et poursuit son évolution. Comme annoncé lors de notre Assemblée générale 2018, notre organisme reste à disposition du canton du Valais pour la gestion de nouveaux soutiens financiers, par exemple dans le cadre de la nouvelle Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques. De même, des réflexions sont en cours pour centraliser au CCF autant que possible l'ensemble des aides financières étatiques et paraétatiques. A cet effet, nous collaborons étroitement avec le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (ex-SDE) dont la réorganisation récente va également dans le sens d'une simplification des procédures d'octroi de l'ensemble des possibilités de financement existantes.

De même, CCF SA continue à œuvrer pour se doter des moyens **futurs** nécessaires, notamment en vue de constituer un fonds d'amorçage plus significatif qu'actuellement. Ce fonds est dédié aux jeunes pousses valaisannes qui seront les fleurons de notre industrie et qui ne manqueront pas d'émerger, notamment avec l'arrivée de l'EPFL. Dans ce contexte, après sollicitation de notre organisme, Fr. 540'000.- supplémentaires seront versés prochainement par le canton du Valais en faveur de ce fonds, ce dont nous nous réjouissons. Dans un même temps, notre Conseil d'administration a décidé d'augmenter notre fonds d'investissement (qui était utilisé à plus de 75%), par la dotation de Fr. 1.2 mio supplémentaire via les liquidités propres de CCF SA, fonds ainsi porté à un total de Fr. 12.5 mios.

Enfin, toujours par souci de rester ancré dans le concret, CCF SA poursuit son travail de terrain absolument nécessaire pour percevoir le pouls économique de notre canton en visitant les entreprises valaisannes. Cette activité sera intensifiée ces prochains mois.

Au-delà de tous les chiffres, les bilans, les ratios et les comptes de pertes et profits analysés chaque jour dans nos bureaux, l'humain reste le cœur de nos préoccupations. Nous gardons toujours à l'esprit que le sens de notre activité se trouve dans l'accompagnement des entrepreneurs, qui eux construisent le Valais, et que l'on profite ici de remercier.

Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA



*Au CCF, l'exception
est quotidienne*

PRÉSENTATION DE CCF SA

PRESTATIONS

CCF SA offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

Ses possibilités d'intervention comprennent des **aides financières cantonales** :

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et / ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements) de démarches visant une amélioration de la compétitivité.

Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale de CCF SA, au moins l'un des **trois critères** suivants doit être rempli :

1. innovation,
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton,
3. impact sur l'emploi important.

Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

De plus, CCF SA intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) **via le fonds du tourisme et le cautionnement touristique**.

CCF SA est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand**, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 500'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

Enfin, CCF SA émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.



*CCF SA,
votre source de
financement
en Valais!*

Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



CCF SA PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT
- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

BASE LÉGALE

Les activités de CCF SA découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de nos missions.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit à CCF SA une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée à CCF SA.

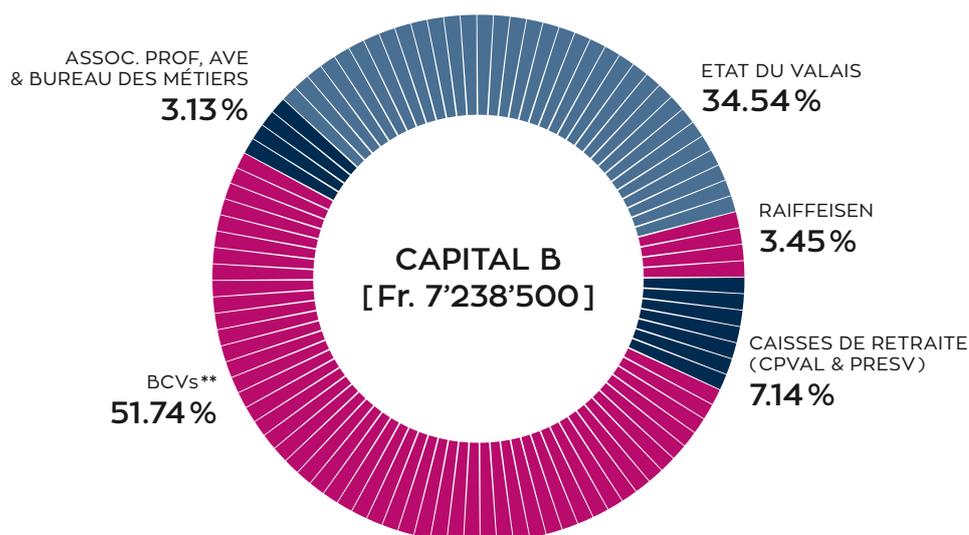
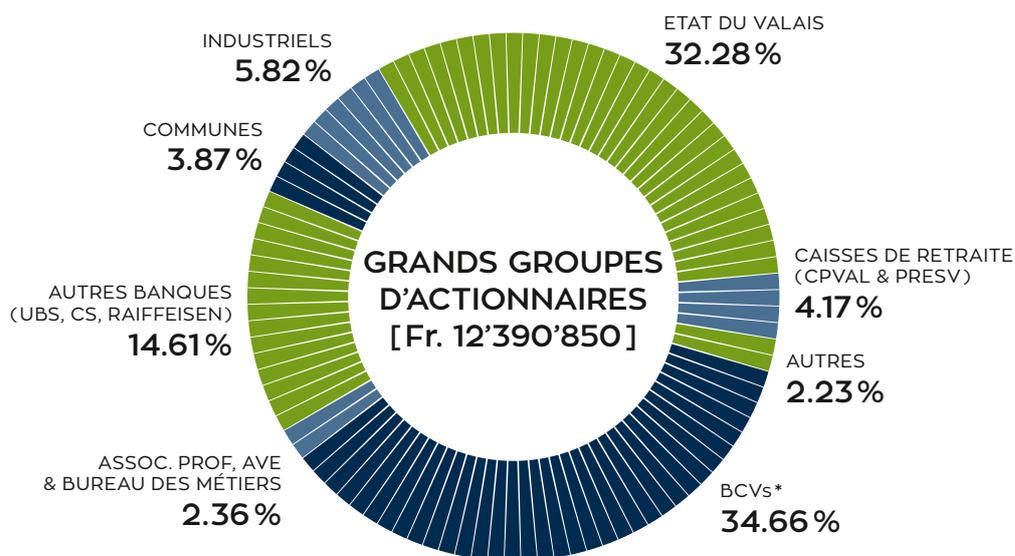
ACTIONNARIAT

L'actionnariat de CCF SA est composé:

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne,
- d'actionnaires institutionnels de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour CCF SA par l'Etat du Valais pour inciter le développement d'une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions de CCF SA se monte à Fr. 12'390'850.-, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



* dont 26.19% via le fonds sous gestion Valinvest

** dont 44.83% via le fonds sous gestion Valinvest

PARTENAIRES

CCF SA fait partie de **Business Valais**, la promotion économique valaisanne et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.

Les autres partenaires de Business Valais sont :

- Le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation,
- CimArk SA,
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG,
- L'Antenne Région Valais romand.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



CCF SA est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand qui a pour but de promouvoir, par voie de cautionnement, le développement économique et la création d'emplois et d'idées sur le territoire des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.



LES MISSIONS DE CCF SA



CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

CCF SA intervient tous secteurs confondus via des aides adaptées aux cycles de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



EXPERTISE FINANCIÈRE

CCF SA est à disposition de toute institution publique devant faire face à des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



CONSEILS FINANCIERS

CCF SA conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque phase de développement de l'entreprise.



INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

CCF SA assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise les mises en relations entre investisseurs privés et entreprises valaisannes.

STENHEIM, L'EXCELLENCE AUDIO « SWISS MADE »



*Jean-Pascal Panchard
CEO de Stenheim Suisse SA, Vétroz*



Les aides financières octroyées par CCF SA ont été capitales pour le lancement de STENHEIM. Aujourd'hui, elles favorisent le développement de l'entreprise.

La société STENHEIM, implantée à Vétroz, fabrique des haut-parleurs dotés d'une technologie «High End», destinés aux audiophiles en quête d'un son d'exception. Fait rarissime, au-delà de leur rendu sonore inégalé, naturel et vivant, ces enceintes sont également pourvues d'un design moderne et épuré qui en font un objet décoratif à part entière.

Aujourd'hui, STENHEIM propose à ses clients sept modèles de haut-parleurs répartis en deux gammes baptisées respectivement «Alumine» et «REFERENCE»: des objets de luxe exclusivement produits en Valais avec le soutien d'entreprises spécialisées, à l'exception de quelques composants électroniques fabriqués sur mesure hors-canton.

M. Panchard, comment est née la marque STENHEIM ?

Elle a vu le jour en 2010 sous l'impulsion de cinq jeunes ingénieurs férus de son et de musique, qui ont un jour décidé de créer des haut-parleurs à la pointe de la technologie. A cette époque, moi-même ingénieur du son passionné, j'avais créé un club d'audiophiles auquel STENHEIM avait été invité à présenter ses produits. J'avais été réellement impressionné. Ainsi, lorsqu'en 2013 les cinq mêmes ingénieurs ont approché l'entreprise audio pour laquelle je travaillais en lui proposant un rachat qui n'a finalement pas abouti, l'idée a fait son chemin dans mon esprit... J'ai finalement sauté le pas et repris la marque à mon compte.

Quel type de personne achète des enceintes dotées d'une si haute qualité alors qu'aujourd'hui on écoute de la musique sur notre ordinateur, notre smartphone ou à l'aide d'une enceinte bluetooth ?

Il est vrai que nous ne suivons pas la tendance «grand public». Nos enceintes sont destinées aux audiophiles et mélomanes avertis à la recherche d'un son spectaculaire. Et il en existe encore, même si nous visons clairement un marché de niche. J'admets toutefois que nous n'avons que de très rares acquéreurs en Suisse. La majorité de notre clientèle se trouve en Asie, principalement en Chine, en Corée, à Singapour et à Taïwan.

Comment avez-vous réussi à démarcher et à séduire le marché asiatique ?

Essentiellement en participant à des salons spécialisés. Il y a de nombreuses personnes fortunées dans ces pays, en quête d'excellence. Exigeants donc, les Asiatiques sont de ce fait très attirés par la qualité suisse, gage de fiabilité et de crédibilité. Désormais toutefois, nous cherchons activement à nous implanter aussi sur les marchés nord-américain et européen.

Parlez-nous de votre rencontre avec CCF SA. Comment s'est-elle déroulée ?

J'ai sollicité CCF SA en 2013, alors que j'examinais les possibilités d'aides financières à la création d'entreprise. Leur soutien est venu progressivement, au départ surtout motivé par le fait que nous donnons une masse conséquente de travail à quelques entreprises locales.

Quelles sont les aides qui vous sont apportées ?

Une première aide, sous la forme d'un prêt, est intervenue en 2014, renouvelée en 2015. En 2018, CCF SA nous a alloué une somme importante afin que nous puissions emménager dans nos locaux actuels, le but étant de doper notre production. En 2018 toujours, nous avons également bénéficié d'un montant important en lien avec une grande campagne marketing aux USA et en Asie. CCF SA finance également à hauteur de 50% certaines de nos participations à des expositions spécialisées à travers le monde.

Ces aides ont-elles été et sont-elles toujours déterminantes pour STENHEIM ?

Absolument. Développer de tels produits et marchés requiert du temps et d'énormes ressources. Environ une année de développement est nécessaire pour concevoir une nouvelle enceinte et plusieurs mois ensuite pour en effectuer la livraison. Indispensables, les expositions auxquelles je me rends cinq à six fois par an génèrent également des coûts importants. Compte-tenu de tout cela, oui, les aides financières apportées par CCF SA ont été et restent déterminantes.

Comment qualifieriez-vous vos relations avec CCF SA ?

Nous nous rencontrons chaque année et désormais CCF SA s'enquiert spontanément de nos projets. Aujourd'hui, je ressens avec plaisir qu'une transition s'opère. Nos contacts évoluent d'une relation d'aide vers un partenariat.

STENHEIM EN CINQ CHIFFRES

2010

DATE DE CRÉATION

5

NOMBRE D'EMPLOYÉS

100

PAIRES D'ENCEINTES VENDUES EN 2018

95%

POURCENTAGE D'EXPORTATION

15

PAYS DE PRÉSENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CCF SA

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

471

SOCIÉTÉS VALAISANNES TRAVAILLENT AVEC CCF SA

111 mios

DE Fr. D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2018

16 mios

*DE Fr. D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES
ACCORDÉES EN 2018*

18 mios

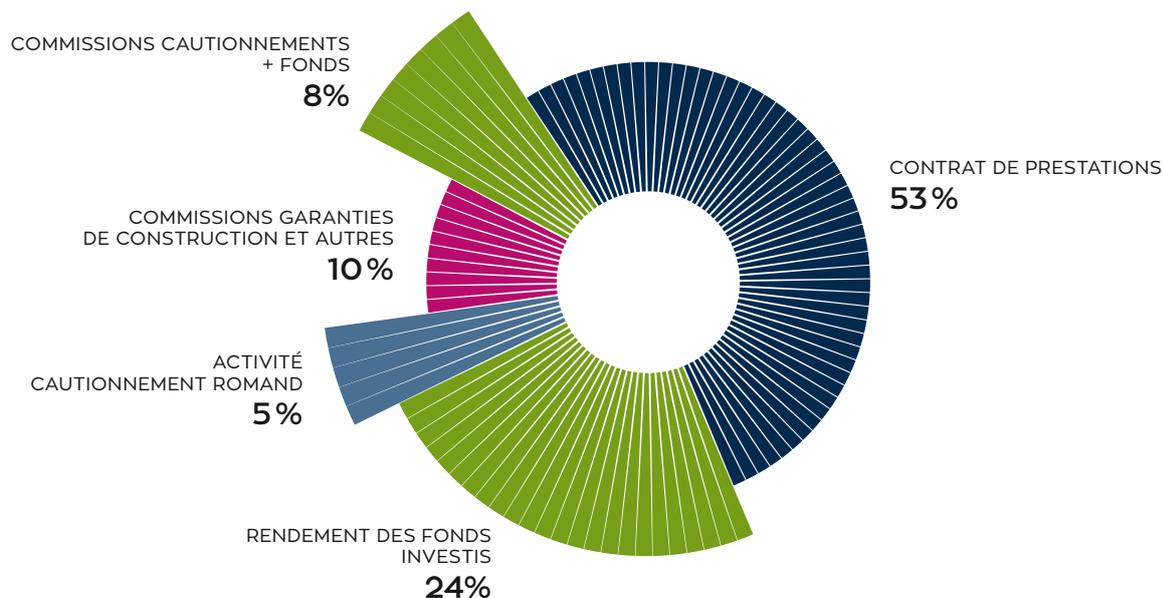
DE Fr. DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2018

200

DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES EN MOYENNE PAR ANNÉE

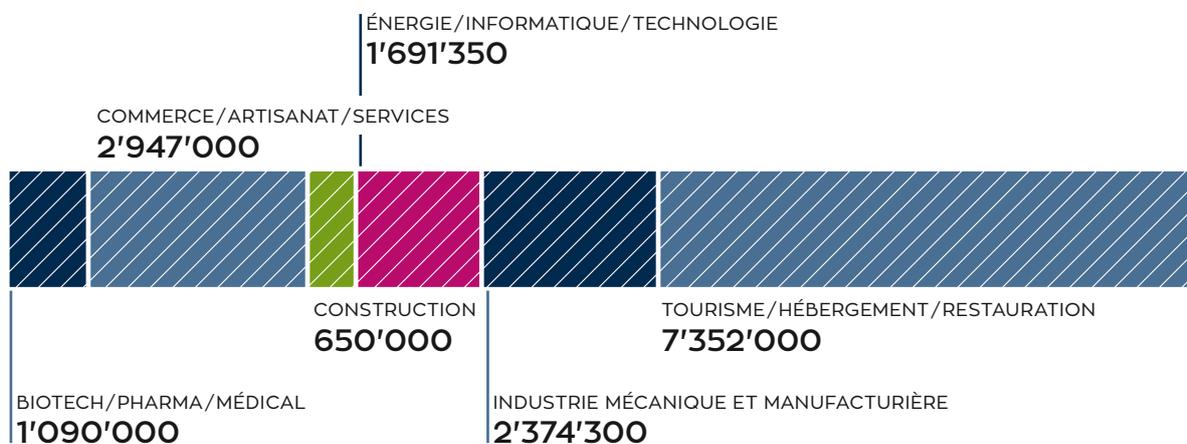
SOURCES DE REVENUS 2018

Répartition des revenus 2018 (total Fr. 2'149'595)



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2018

Répartition des aides financières accordées en 2018 par secteur en Fr. (Total Fr. 16'104'650)*
(hors garanties de construction)



* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes de financement de la part de CCF SA.

TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2018 PAR TYPE EN Fr. (TOTAL Fr. 34'657'281)*

CAUTIONNEMENTS
6'833'000



PRÊTS/PARTICIPATIONS
8'600'000



SUBVENTIONS
671'650



GARANTIES DE CONSTRUCTION
18'552'631

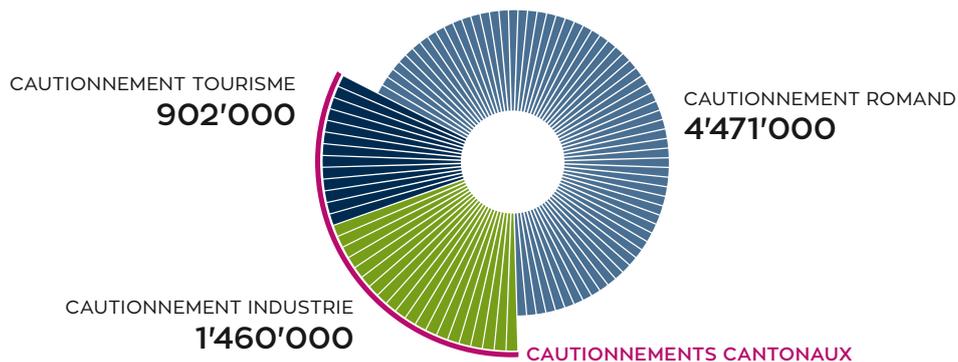


* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes de financement de la part de CCF SA.

DÉTAIL DES AIDES ACCORDÉES EN 2018 PAR TYPE EN Fr. (TOTAL Fr. 34'657'281)

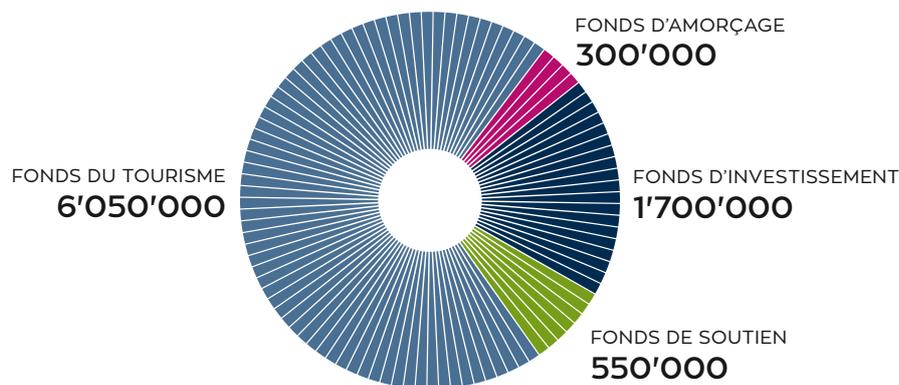
CAUTIONNEMENTS

34 demandes acceptées pour Fr. 6.8 mios



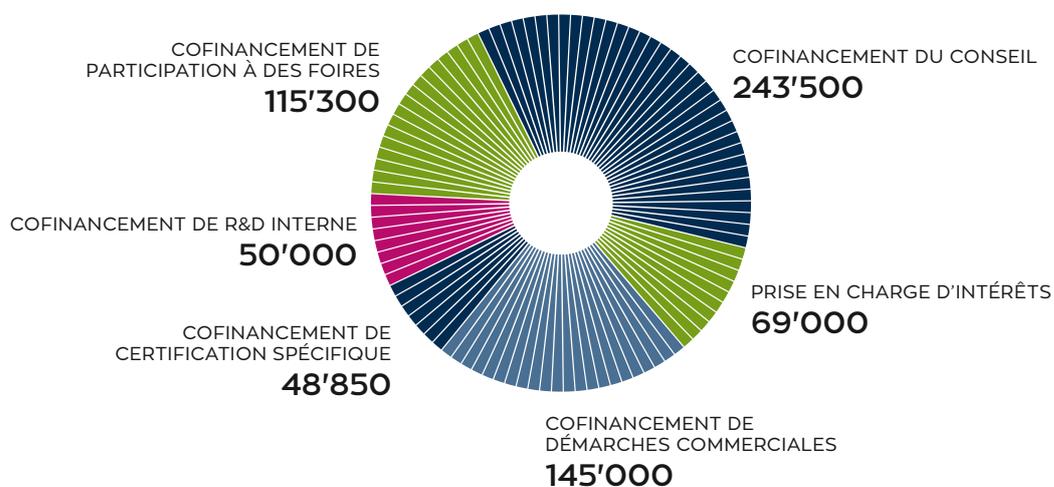
PRÊTS/PARTICIPATIONS

24 demandes acceptées pour Fr. 8.6 mios



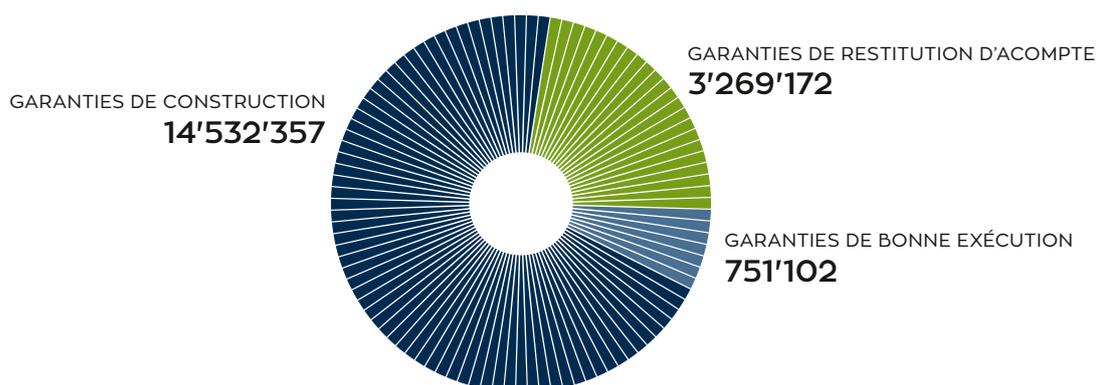
SUBVENTIONS

24 demandes acceptées pour Fr. 0.67 mio

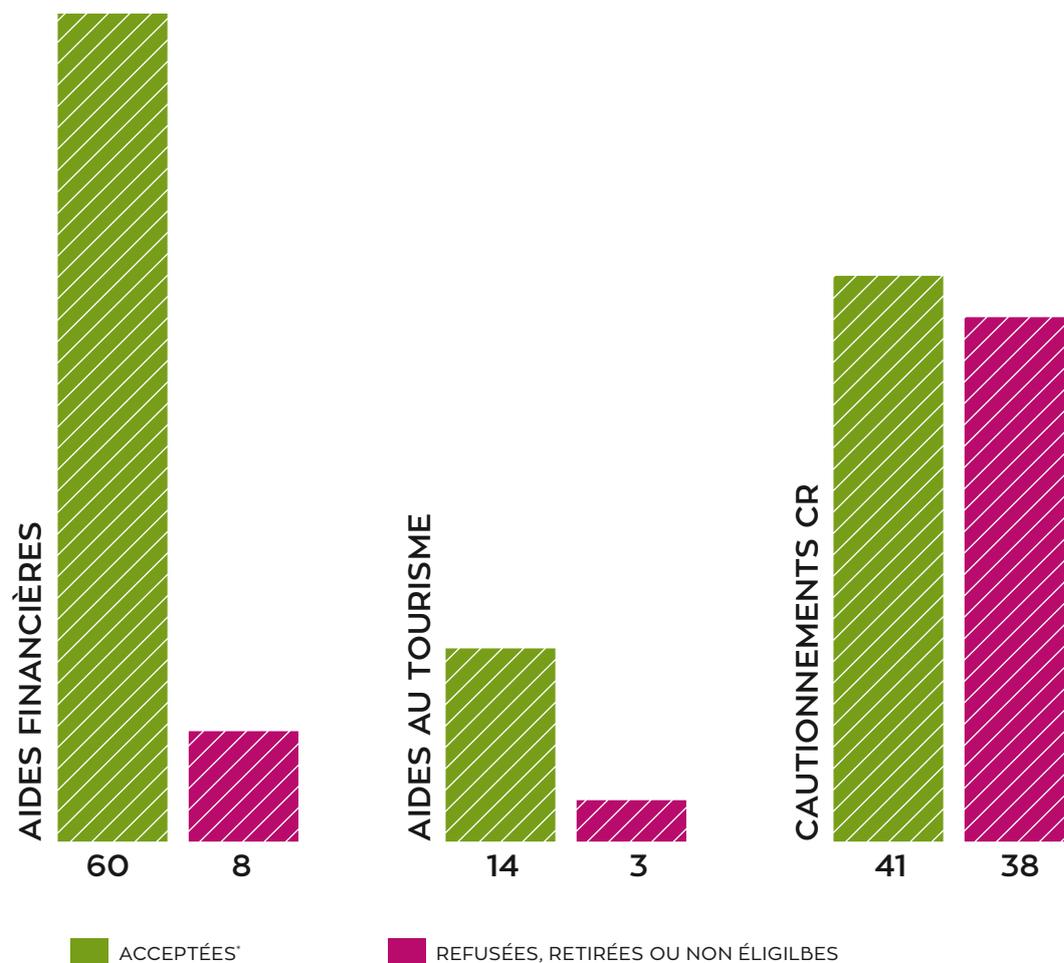


GARANTIES DE CONSTRUCTION

1'083 garanties émises pour Fr. 18.5 mios

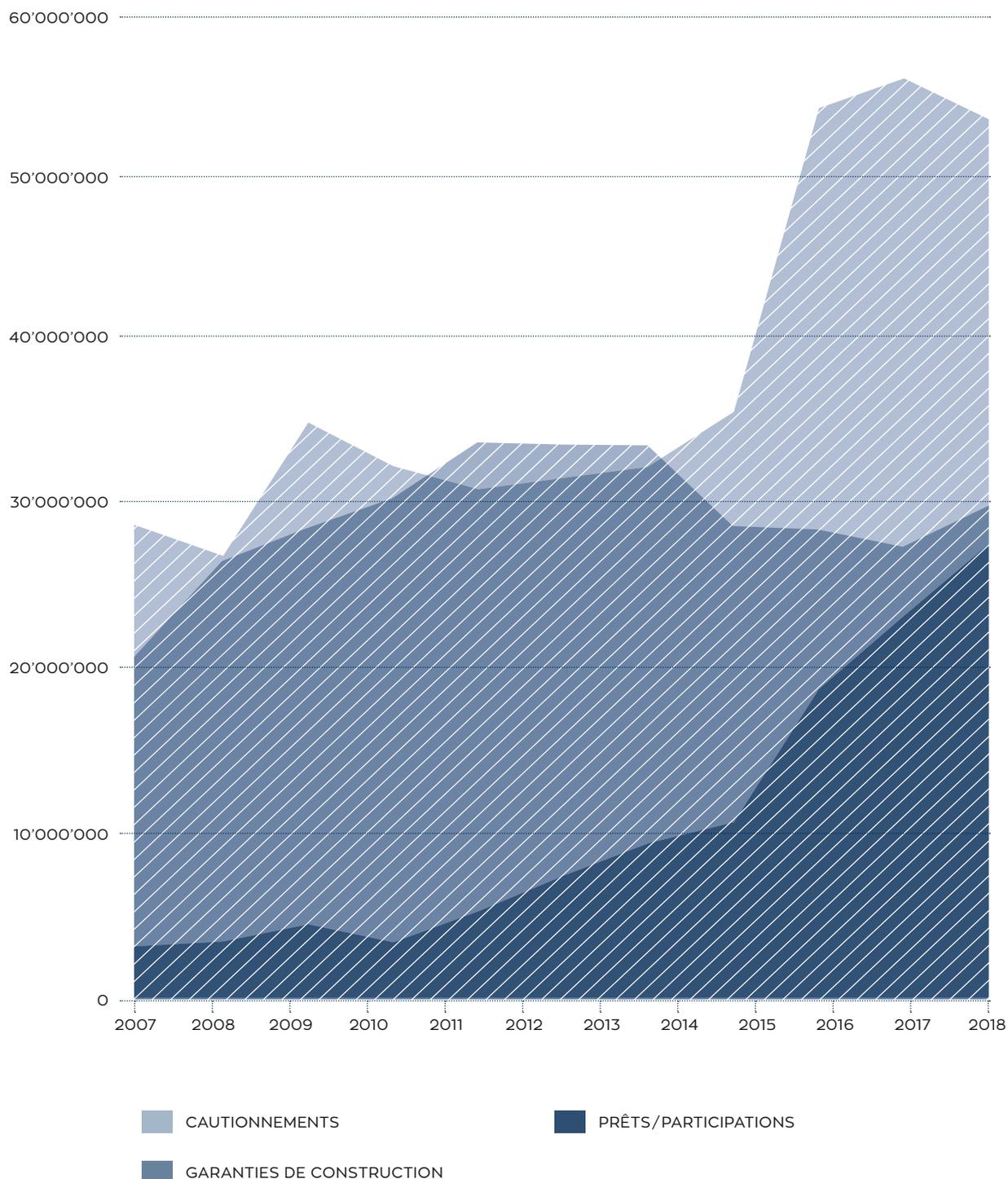


164 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES TRAITÉES EN 2018 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)



* Dans les aides financières acceptées, sont également pris en compte les reports d'amortissement et les abandons de créance.

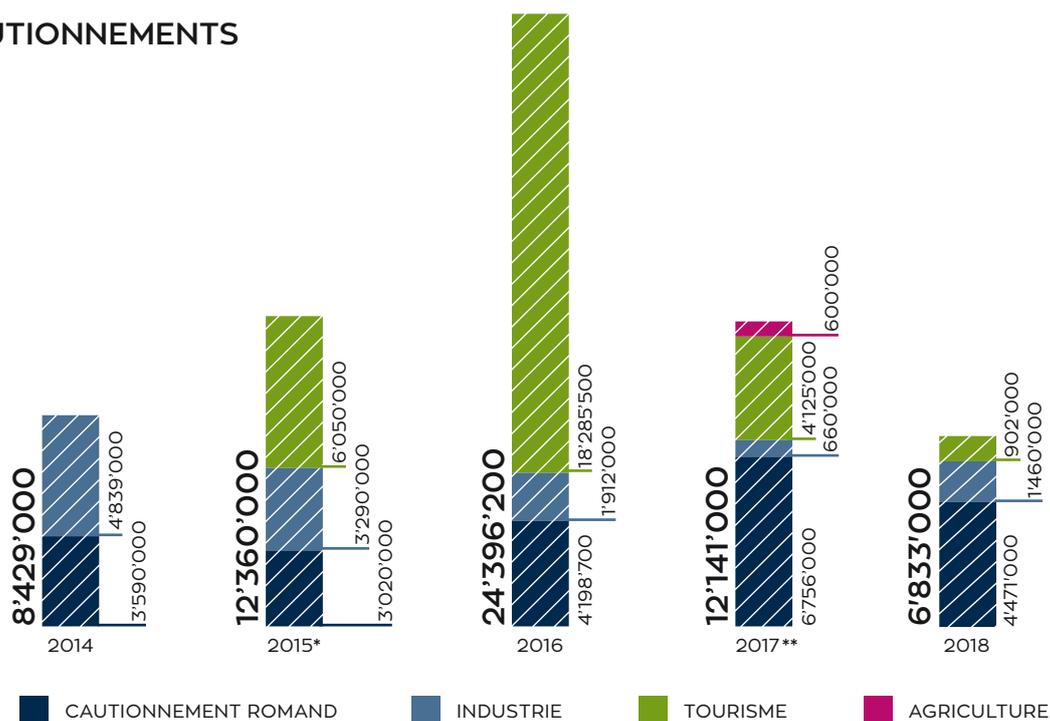
ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR ANNÉE EN Fr. (DE 2008 À 2018)



EVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type en Fr.

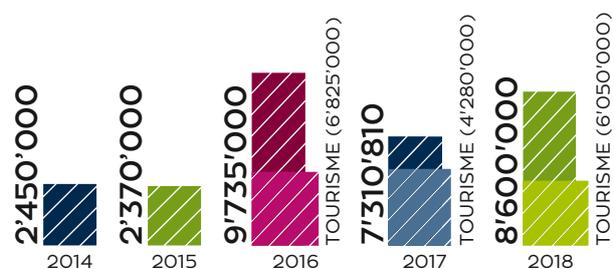
CAUTIONNEMENTS



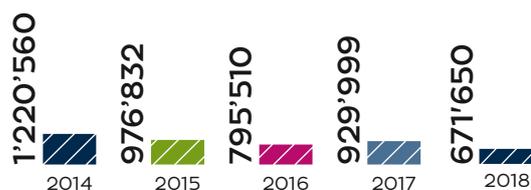
* Introduction en 2015 des nouvelles aides au tourisme (fonds du tourisme et cautionnement touristique)

** Mise sur pied en 2017 d'un fonds de cautionnement pour l'agriculture.

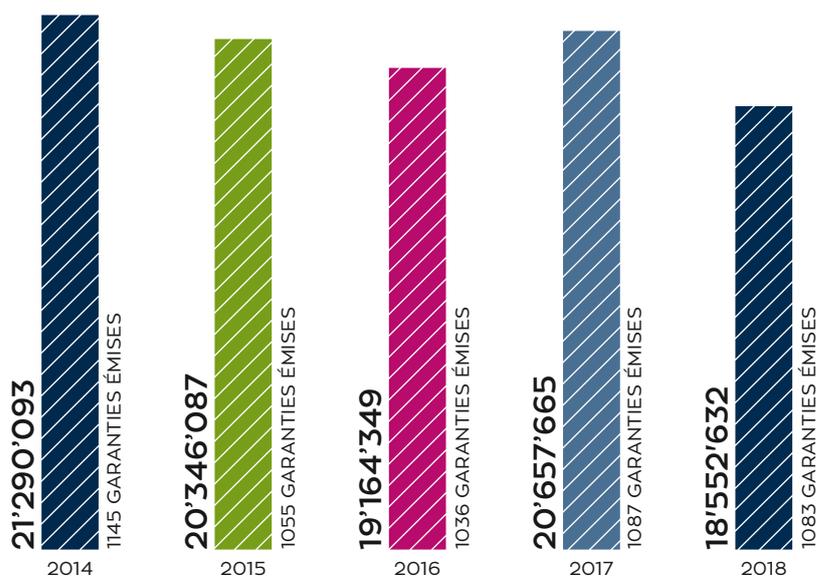
PRÊTS/PARTICIPATIONS



SUBVENTIONS



GARANTIES DE CONSTRUCTION



CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2018 (en Fr.)

	Capacité max. d'engagement au 31.12.2018	Engagements au 31.12.2017	Engagements au 31.12.2018	Taux d'utilisation
Cautionnements				
Cautionnements tourisme	100'000'000	24'388'690	23'829'972	23.8 %
Cautionnements industrie	30'000'000	16'504'696	14'056'825	46.9 %
Cautionnements agriculture	10'000'000	600'000	-	0 %
Cautionnement romand	45'000'000	14'647'788	15'756'101	35.0 %
TOTAL	185'000'000	56'141'174	53'642'898	29.0 %
Evolution des Fonds				
Fonds du tourisme	40'000'000	9'513'000	15'400'000	38.5 %
Fonds de soutien	4'500'000	3'545'491	3'743'491	83.2 %
Fonds d'investissement	12'500'000	7'873'056	8'315'072	66.5 %
Fonds d'amorçage	3'487'270	2'568'282	2'603'512	74.7 %
TOTAL	60'487'270	23'499'829	30'062'075	49.7 %
Garanties de construction en cours	65'055'094	27'581'339	27'862'756	42.8 %
TOTAL	310'542'364	107'222'342	111'567'729	

EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Expertise

CCF SA a été chargée par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

Durant l'exercice 2018, CCF SA a ainsi procédé à l'évaluation de 10 projets d'investissements totalisant Fr. 100.3 mios et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 22.9 mios ont été sollicités.

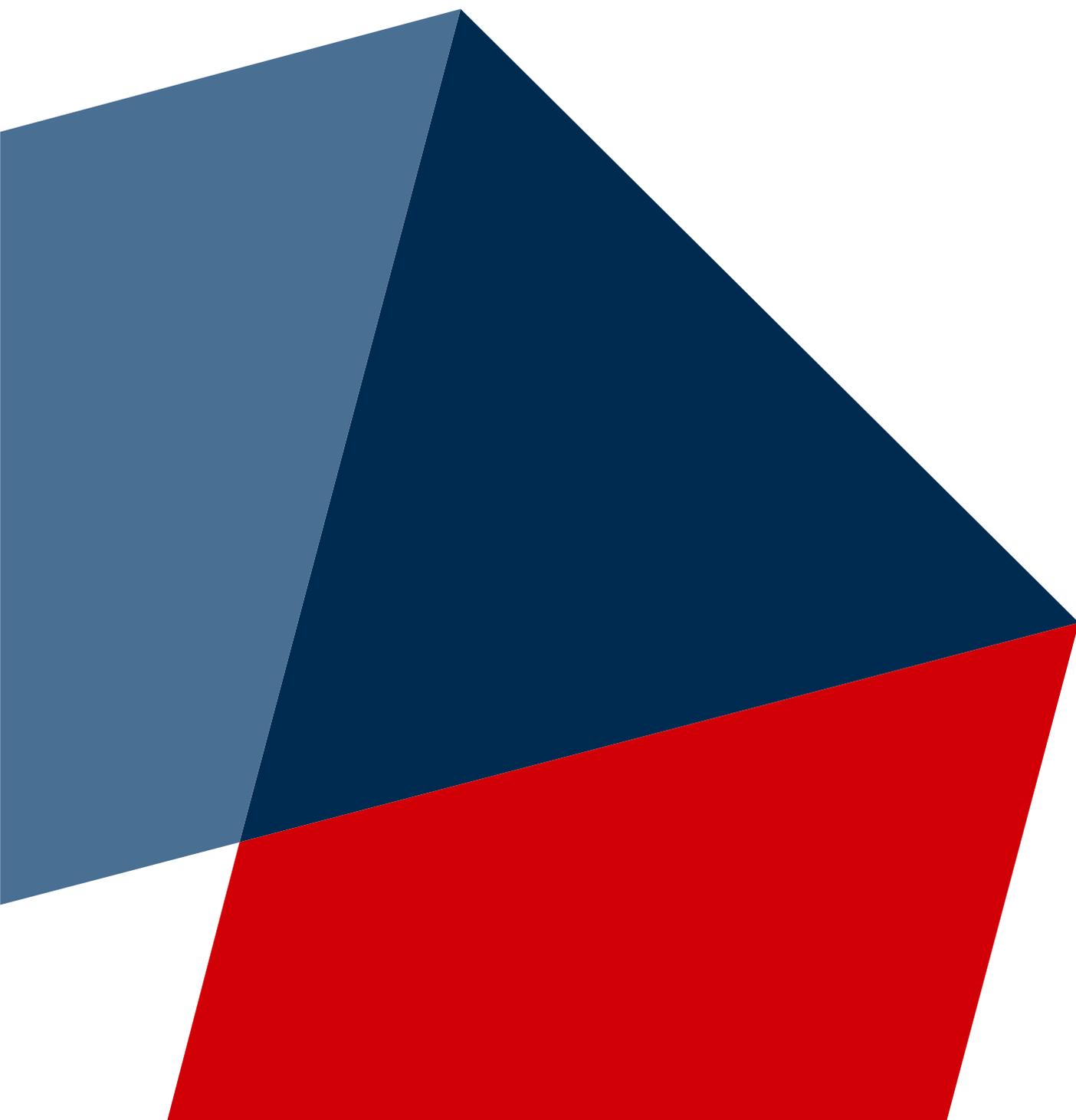
Par ailleurs, deux rapports d'analyse financière ont été fournis pour d'autres services de l'Etat.

Conseil et suivi, aide à la restructuration, aide à la création

177 entreprises ont bénéficié d'un conseil personnalisé, dont 30 dans le cadre de visites d'entreprises effectuées ou de séances d'information lors de l'analyse de requêtes pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande d'aide(s) financière(s).

Par ailleurs, CCF SA a apporté son aide à la création de 23 entreprises et en a soutenu 6 lors de leur restructuration.

TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
COMPTES - ÉQUIPE



TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES

BERICHTEN VON UNTERSTÜTZTEN UNTERNEHMEN

CAFÉ RESTAURANT LES 3 COURONNES, MARTIGNY

« Grâce au soutien de CCF SA et de Cautionnement romand, j'ai pu disposer des fonds dans le cadre de la reprise de l'activité du Café Restaurant Les Trois Couronnes pour lequel je travaillais depuis de nombreuses années. Sans l'apport de ce financement complémentaire, il ne m'aurait pas été possible de me lancer dans cette belle aventure, tout en gardant l'ensemble du personnel, et de maintenir ce lieu animé du Bourg toujours très apprécié par notre fidèle clientèle. »

Martine Mathieu, gérante

« Dank der Unterstützung seitens der CCF AG und der Bürgschaft Westschweiz konnte ich die Mittel für die Übernahme des Café Restaurant Les Trois Couronnes aufbringen, wo ich bereits seit vielen Jahren arbeitete. Ohne die Zusatzfinanzierung hätte ich dieses spannende Abenteuer nicht wagen dürfen, aber so konnte ich alle Mitarbeitenden weiter beschäftigen und diesen lebendigen und von unseren treuen Kunden sehr geschätzten Treffpunkt in der Altstadt weiterführen. »

Martine Mathieu, Geschäftsführerin

BURGENER AG, VISP

Grâce au soutien financier du CCF, nous sommes en mesure, en plus de nos activités quotidiennes, de promouvoir également le développement et le marketing.

En tant que fabricant de machines pour la manutention de produits en vrac dans l'industrie alimentaire, chimique et pharmaceutique, nous ne pouvons jamais « rester les bras croisés » et sommes constamment à la recherche de nouvelles innovations.

Le cofinancement du conseil pour le financement des brevets, le cofinancement de participation à des foires ainsi que le cofinancement du projet de développement de R&D interne pour la standardisation de la machine à souder ISP(V) ont été et sont toujours les bienvenus chez nous et nous ont aidés à en arriver là où nous en sommes à présent : en tant que fournisseur internationalement recherché par les industries alimentaires, chimiques et pharmaceutiques du monde entier.

De nouveaux développements surviendront certainement prochainement, et c'est bien volontiers que nous coopérons alors à nouveau avec le CCF.

Remo Imoberdorf, CEO

Dank der Finanzhilfen der CCF AG sind wir in der Lage, neben dem täglichen Geschäft auch Entwicklungen und Marketing voranzutreiben.

Als Maschinenbauer für Schüttguthandling in der Lebensmittel-, Chemie- und Pharmaindustrie können wir uns nie « zurücklehnen » und sind andauernd bestrebt, neue Innovationen zu kreieren.

Die finanzielle Mithilfe bei Patentfinanzierung, Hilfe bei Fachmessen und die Unterstützung beim Entwicklungsprojekt « Standardisierung Schweissmaschine ISP(V) » waren und sind uns sehr willkommen und haben mitgeholfen, uns da zu bringen, wo wir jetzt stehen: Als international gefragter Lieferant für die Lebensmittel – Chemie – Pharma Grössen der Welt.

Nächste Neuentwicklungen werden bestimmt kommen, wir werden dann gerne neue Zusammenarbeiten mit der CCF AG suchen.

Remo Imoberdorf, CEO

LES HÔTELS DES CINQ 4000 SA, ZINAL

« Notre société a repris 4 hôtels à Zinal et Grimentz, ce qui a permis de maintenir leur exploitation alors que les propriétaires étaient à la retraite ou peinaient à trouver un repreneur. Il a ainsi été possible de réduire les charges d'exploitation, de bénéficier de synergies opérationnelles et d'optimiser le marketing par une taille plus attractive et une centralisation des ventes.

Grâce à un actionariat public-privé, des prêts bancaires, des fonds de la SCH, de la NPR et de CCF, nous avons pu non seulement réaliser l'achat de ces établissements mais aussi en financer leur rénovation. »

Pascal Bourquin, Directeur du Pool hôtelier de Zinal-Grimentz

« Unser Unternehmen übernahm und betreibt vier Hotels in Zinal und Grimentz, deren Eigentümer in den Ruhestand traten oder Mühe hatten, einen Interessenten zu finden. So konnten wir die Betriebskosten senken, operative Synergien nutzen und dank unserer attraktiveren Grösse das Marketing optimieren und die Verkäufe zentralisieren.

Die Mittel von privaten und öffentlichen Aktionären, Bankdarlehen, Hilfen der SGH, der NRP und der CCF AG ermöglichten uns nicht nur die Übernahme der Hotels, sie versetzten uns auch in die Lage, ihre Renovation zu finanzieren. »

Pascal Bourquin, Direktor des Hotel-Pools Zinal-Grimentz

KEYLEMON SA, MARTIGNY

« CCF SA nous a accompagnés tout au long du développement de notre société, depuis sa création en 2008 et jusqu'à son rachat en 2018 par le groupe AMS. Nous avons été régulièrement soutenus, non seulement par le biais de différentes aides financières, mais également avec de précieux conseils. CCF SA a en effet toujours été à notre disposition dans les moments clés de KeyLemon, dans le cadre d'échanges fructueux qui nous ont été d'un grand appui. »

Gilles Florey, co-fondateur

« Die CCF AG begleitete uns während des gesamten Parcours unseres Unternehmens, von der Gründung 2008 bis zur Übernahme durch AMS im Jahr 2018. Wir erhielten regelmässig Unterstützung, nicht nur in Form verschiedener Finanzhilfen, sondern auch mit wertvoller Expertise und Beratung. Die CCF AG stand uns in allen Schlüsselmomenten von KeyLemon zur Seite und war ein Partner in einem konstruktiven Austausch, von dem wir sehr profitierten. »

Gilles Florey, Mitgründer

- + 106 ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2018**
106 VON DER CCF AG UNTERSTÜTZTE UNTERNEHMEN IM JAHR 2018 (KANTONALE FINANZHILFEN)
- + 145 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND**
145 BEGÜNSTIGTE EINER BÜRGSCHAFT DER BÜRGSCHAFT WESTSCHWEIZ
- + 220 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION (Y COMPRIS CONSORTIUMS)**
220 EINGETRAGENE UNTERNEHMEN IN UNSEREM BAUGARANTIENREGISTER (INKL. KONSORTIEN)

COMPTES JAHRESRECHNUNG

BILAN BILANZ

En CHF / In CHF

ACTIF / AKTIVEN	31.12.18	31.12.17
ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN	45'076'159.12	24'121'227.30
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme / Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs	44'553'018.24	23'508'551.23
Caisse / Kasse	49.70	270.80
Poste / Post	67'452.51	1'666'862.51
Banque / Bank	28'921'431.84	11'146'923.70
Titres et placements / Wertschriften und Anlagen	A) 15'564'084.19	10'694'494.22
Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen	191'399.93	403'934.96
Débiteurs / Debitoren	288'757.84	403'934.96
Ducroire / Delkredere	-97'357.91	0.00
Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen	155'515.08	108'932.03
Avances et prêts / Vorschüsse und Darlehen	71'351.05	90'405.76
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	84'164.03	18'526.27
Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen	176'225.87	99'809.08
Actifs transitoires / Transitorische Aktiven	176'225.87	99'809.08
ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN	25'426'973.44	21'529'682.27
Immobilisations financières / Finanzanlagen	23'542'073.44	19'569'682.27
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 20'774'192.92	16'796'013.75
Participations / Beteiligungen	C) 2'767'880.52	2'773'668.52
Immobilisations corporelles / Sachanlagen	1'884'900.00	1'960'000.00
Mobilier et machines / Mobiliar und Maschinen	57'900.00	76'000.00
Immeuble / Immobilien	4'146'645.83	4'146'645.83
./. Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-2'319'645.83	-2'262'645.83
TOTAL	70'503'132.56	45'650'909.57
PASSIF / PASSIVEN		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL	49'608'142.74	25'025'624.51
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	23'082.22	5'931.05
Aides financières / Finanzhilfen	49'518'028.79	24'873'851.81
Fonds engagés / Eingesetzte Mittel	D) 22'622'142.24	17'010'037.53
Fonds disponibles / Freie Mittel	26'895'886.55	7'863'814.28
Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen	67'031.73	145'841.65
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL	5'303'551.00	5'007'723.00
Provisions / Rückstellungen	5'303'551.00	5'007'723.00
Provisions du fonds d'investissement / Rückstellungen Investitionsfonds	E) 4'453'551.00	4'157'723.00
Provisions pour garanties de construction / Rückstellungen Baugarantien	F) 850'000.00	850'000.00
CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL	15'591'438.82	15'617'562.06
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'152'350.00	5'152'350.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	7'238'500.00	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice / Gesetzliche Gewinnreserve	1'566'573.83	1'553'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice / Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38	1'353'159.38
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	118'843.85	98'100.09
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	191'031.76	250'898.76
Propre part au capital / Eigene Kapitalanteile	-29'020.00	-29'020.00
TOTAL	70'503'132.56	45'650'909.57

COMPTE DE PROFITS & PERTES ERFOLGSRECHNUNG

En CHF / In CHF	2018	2017
Contrat de prestations / Leistungsvertrag	1'150'000.00	1'150'000.00
Mandats / Aufträge	1'662.00	1'000.00
Rendement des fonds investis / Ertrag der investierten Mittel	462'849.15	322'105.43
+/- value sur fonds investis / Gewinn / Verlust der investierten Mittel	42'768.98	31'200.00
Attribution à la provision pour fonds d'investissement / Zuweisung an Rückstellungen Investitionsfonds	E) -295'828.00	-999'613.00
Rendement net des fonds investis / Nettoerlöse aus Investitionen	209'790.13	-646'307.57
Récupération s/ perte CR / Rückvergütung bestehende Verluste CR	7'892.90	8'139.75
Restitution UCSA / SECO / Verlustanteil UCSA / SECO	-3'946.45	-4'239.75
Récup. nette des pertes s/ cautionnement CR / Nettoergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste CR	3'946.45	3'900.00
Commissions garanties / Kommissionen aus Baugarantien	215'613.80	185'159.32
Attribution à la provision pour garanties / Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	F) 0.00	-100'000.00
Résultat net sur garanties / Nettoergebnis aus Baugarantien	215'613.80	85'159.32
Commissions caut. + tourisme / Kommissionen aus Bürgschaften und Tourismus	165'506.08	213'679.73
Rémunération CR / Rückübertragung CR	103'600.00	99'033.00
Autres produits / Übrige Erträge	3'648.45	1'093.76
TOTAL DES REVENUS / TOTAL ERTRÄGE	1'853'766.91	907'558.24
Charges de personnel / Personalkosten	1'297'452.57	1'247'510.70
Honoraires et frais CA / Sitzungen VR und Kommission	137'689.26	140'737.85
Frais de locaux / Miete u. Kosten Räumlichkeiten	26'628.68	28'994.57
Frais de promotion et déplacement / Werbe- u. Reisespesen	5'615.48	14'684.29
Administration et communication / Administration und Kommunikation	109'154.97	99'034.65
Perte sur débiteurs et var. Ducroire / Debitorenverluste u. Veränderung Delkredere	103'357.91	5'394.47
Amortissements / Abschreibungen	50'003.50	56'536.83
TOTAL DES CHARGES / TOTAL AUFWÄNDE	1'729'902.37	1'592'893.35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION / BETRIEBSERGEBNIS	123'864.55	-685'335.11
Recettes locatives / Mietertrag	57'800.00	53'588.00
./ . Charges d'immeuble / Gebäudeaufwand	-17'321.63	-16'607.07
./ . Amortissement s/immeuble / Gebäudeabschreibung	-28'500.00	-28'993.18
Résultat hors exploitation / Betriebsfremder Erfolg	11'978.38	7'987.76
Produits des titres et intérêts / Wertschriftenertrag und Zinsen	261'618.18	148'141.47
Plus-value / moins-value(-) s/ titres / Wertsteigerung / -minderung Wertschriften	-119'128.66	855'699.02
Charges financières / Finanzaufwand	-64'879.18	-54'348.41
Résultat financier / Finanzergebnis	77'610.34	949'492.08
Produits exceptionnels, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Ertrag	G) 24'450.00	33'924.05
RÉSULTAT AVANT IMPÔT / ERGEBNIS VOR STEUERN	237'903.26	306'068.78
./ . Impôts directs / Direkte Steuern	46'871.50	55'170.02
RÉSULTAT NET / NETTOERGEBNIS	191'031.76	250'898.76

ANNEXE ANHANG

1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS / ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION / ERLÄUTERUNGEN ZU BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN

31.12.18

31.12.17

A) Répartition des titres et placements / Verteilung der Wertschriften und Anlagen

Obligations CHF / Obligationen CHF	CHF	2'664'846	CHF	2'682'020
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	CHF	347'205	CHF	422'637
Actions suisses / Schweizerische Aktien	CHF	5'978'841	CHF	4'322'125
Actions étrangères / Fremde Aktien	CHF	244'729	CHF	282'363
Fonds de placements / Anlagefonds	CHF	3'713'376	CHF	1'466'070
Fonds immobiliers / Immobilienfonds	CHF	2'212'118	CHF	1'120'844
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	CHF	402'969	CHF	398'435
	CHF	15'564'084	CHF	10'694'494

B) Répartition des prêts à long terme / Verteilung der langfristigen Darlehen

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	CHF	7'187'973	CHF	6'040'023
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	1'592'729	CHF	1'377'500
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	3'593'491	CHF	3'195'491
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	CHF	8'400'000	CHF	6'183'000
	CHF	20'774'193	CHF	16'796'014

C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais) / Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	CHF	1'027'099	CHF	932'909
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	590'782	CHF	690'759
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	150'000	CHF	150'000
Participation Cautionnement Romand / Cautionnement Romand Beteiligung	CHF	1'000'000	CHF	1'000'000
	CHF	2'767'881	CHF	2'773'668

D) Répartition des fonds engagés / Verteilung der zugewiesenen Mittel

Cofinancements / Mitfinanzierungen	CHF	747'216	CHF	1'105'729
Prise en charge des intérêts / Zinskostenbeiträge	CHF	230'324	CHF	279'936
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	CHF	2'501'111	CHF	2'565'882
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	CHF	3'743'491	CHF	3'545'491
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	CHF	15'400'000	CHF	9'513'000
	CHF	22'622'142	CHF	17'010'038

E) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement / Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment

F) Provision globale de 3.1 % des engagements en cours (2017 : 3.1%). Objectif de 5 % visé à terme. / Globale Rückstellung um 3.1 % der eingesetzten Mittel (2017 : 3.1%). Mittelfristiges Ziel um 5 %.

G) Produits exceptionnels / A.o. Ertrag

Dividende faillite Swissair / Dividend aus Swissair Konkurs	CHF	9'941	CHF	16'567
Produit de liquidation GZGB / Liquidationserlös GZGB	CHF	0	CHF	13'445
Remboursement de TVA s/ Loyer / Mehrwertsteuerrückerstattung / Miete	CHF	0	CHF	3'381
Remboursement d'assurance / Kostenrückerstattung Versicherung	CHF	0	CHF	531
Intérêts seed cumulés 2017 / Kumulierter Zins Seed Money 2017	CHF	14'509	CHF	0
	CHF	24'450	CHF	33'924

**3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10. /
DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.**

4. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN	CHF	29'020	CHF	29'020
Nbre d'actions/Aktienzahl		798		798
Acquisitions de la période/Anschaffungen während der Periode*		0		4
Aliénations de la période/Veräusserungen während der Periode		0		0

*2017: 4 actions cédées gratuitement à CCF/4 Aktien unentgeltlich abgetreten an die CCF AG

**5. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS /
BÜRGCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS**

Total des cautionnements LPEC/Total der Bürgschaften WFG	CHF	14'056'825	CHF	17'104'696
Dossiers/Gesuche		33		39
Total des cautionnements touristiques/Total der Bürgschaften Tourismus	CHF	23'829'972	CHF	24'388'600
Dossiers/Gesuche		22		21

**6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS DU VALAIS /
TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIE CCF**

Total des garanties/Total der Garantien	CHF	27'862'756	CHF	27'581'339
Nombre/Anzahl		1'891		1'811

7. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE / VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN VORSORGE	CHF	13'233	CHF	14'833
---	-----	--------	-----	--------

8. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS / BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN	CHF	100'000	CHF	900'000
Dossiers/Gesuche		1		6

**PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI
DU BÉNÉFICE AU BILAN
ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG
DES BILANZGEWINNES**

En CHF/In CHF

BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN	31.12.18
Bénéfices cumulés/Kumulierte Gewinne	118'843.85
Bénéfice de l'exercice/Jahresgewinn	191'031.76
SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN	309'875.61

PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice/Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	10'000.00
Dividende actionnaires B 3 %/Dividende Aktionäre B 3 %	217'155.00
Report à compte nouveau/Vortrag auf neue Rechnung	82'720.61
TOTAL	309'875.61

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 13 mars 2019

BDO SA
Bastien Forré,
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Gaëtan Constantin

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstossen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstossen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 7Z8 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 7Z8a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sitten, 13. März 2019

BDO AG

Bastien Forré,

Leitender Revisor

Zugelassener Revisionsexperte

Gaëtan Constantin

CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

Jean-Pierre MORAND

Président - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

Präsident - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

Mischa IMBODEN

Vice-Président - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

Vize-Präsident - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

Andreas BINDER

Président de Matterhorn Group Management AG

Präsident der Matterhorn Group Management AG

Gabriel DÉCAILLET

Directeur du Bureau des Métiers

Direktor des Walliser Arbeitgeberverbands

Raphaël EPINEY (jusqu'au / bis am 8.05.2018)

Relationship Manager Clientèle Entreprises Valais, UBS Switzerland

Relationship Manager Geschäftskunden Wallis, UBS Switzerland

Gabriel EPINEY (dès le / ab dem 8.05.2018)

Managing Director, Responsable Clientèle privée Valais Valais, UBS Switzerland

Managing Director, Leiter Privatkunden Wallis, UBS Switzerland

Patricia LORENZ

CFO de Mimotec SA

CFO der Mimotec SA

Mauricio RANZI

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Pierre-Marie RAPPAZ

Délégué aux questions économiques, Etat du Valais

Delegierter für Wirtschaftsfragen, Kanton Wallis

Oliver SCHNYDER

Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais

Mitglied der Generaldirektion der Walliser Kantonalbank

COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN



Derrière / Hinten Symphonia ROUX-DIETTER, Sibylle GRANDIDIER, Ralph TSCHOPP, Céline REMONDEULAZ, Damien ROCH, Milena BINER

Devant / Vorne Gérard HERTLI (Directeur-adjoint / Vizedirektor), Jacques METRAILLER (Directeur / Direktor), Irene RIEDER (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis)

Manque / Abwesend Christoph WILLISCH (jusqu'au / bis am 31.10.2018).